

## Bilan

---

Fribourg, le 28 septembre 2022

### Florence Henguely quitte l'Autorité

Un bilan, après presque 10 ans au sein de l'Autorité, est une histoire à rebondissement, pleine de découvertes et d'évolutions. La protection des données a connu de nombreux défis depuis mes débuts et elle ne cesse d'évoluer, comme on le constate avec la récente révision de la Loi fédérale sur la protection des données et la révision cantonale y relative en cours. Au-delà des nombreux changements, elle a également pris un caractère éminemment politique, en témoignent les récents Arrêtés des exécutifs fribourgeois et zurichois au sujet de Microsoft Office 365.

Durant ces dernières années, un grand travail de sensibilisation a été effectué auprès des collaboratrices et collaborateurs des services et des directions. Les grandes questions juridiques et techniques sont thématiques et traitées par les responsables et cela me réjouit. La thématique de la sécurité de l'information – notamment au sein de l'administration publique – est prise au sérieux et un acte législatif devrait être adopté prochainement. Un grand pas en avant est fait !

La protection des données, en particulier dans l'administration, ne peut pas être simplement reléguée au second plan, mais fait partie des priorités dans la gestion de projet. Dans ce contexte, il est extrêmement important de clarifier les rôles, par exemple : Le responsable du traitement des données (Data owner) n'est pas forcément le même que le responsable de l'application (Application owner). Il me semble que cette compréhension est gentiment prise en compte maintenant.

En tant que Préposée à la protection des données, j'ai accompli avec mon équipe les nombreuses tâches de manière pragmatique et avec enthousiasme. En regardant d'où nous venons, je réalise tout ce que nous avons pu mettre en place à Fribourg et ce travail porte maintenant ses fruits. Désormais, je me réjouis de m'engager au niveau national en tant que nouvelle suppléante du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence et d'apporter ma pierre à l'édifice.

Florence Henguely, préposée à la protection des données (jusqu'au 30 septembre 2022)

A la suite de la démission de la préposée à la protection des données avec effet au 30 septembre 2022, la préposée à la transparence, Martine Stoffel, assurera l'intérim. Objectif : mener à bien les réflexions sur le fonctionnement de l'Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation (ATPrDM), avec un focus particulier sur la manière d'exercer les deux premières fonctions par une même personne afin d'en tirer les leçons.

[Communiqué de presse du 21 septembre 2022 de la Chancellerie d'Etat](#)

[Article du journal Le Temps, 17 août 2022, « La Suisse et le monde : Florence Henguely, défenseuse de nos données »](#)

**Si vous ne souhaitez plus recevoir cette Newsletter, nous vous prions de contacter notre [secrétariat](#).**